

N°
2018-17

Les Brèves De Schwenheim

Notre avenir, Ensemble à Schwenheim

www.paysdemarmoutier.eu

03 88 70 20 48

mairie.schwenheim@wanadoo.fr

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Sommaire | 2 |
| Le mot du MAIRE | 3 |
| Actions en cours et dernières décisions du conseil municipal : | 4 |
| Travaux réalisés | 8 |
| Communiqué | 10 |
| Bien vivre ensemble | 16 |
| Histoire de notre commune | 17 |
| Vie du village et des associations | 19 |
| - Certificat d'étude | 19 |
| - Chorale des enfants | 19 |
| - Fête des quartiers | 20 |
| - Célébration des anniversaires | 21 |
| - Cérémonie du 8 MAI | 22 |
| - Marché aux puces | 23 |
| - Club de l'amitié | 24 |
| - FCS | 25 |
| - « A Petits Pas... » | 27 |
| - PRO PATRIA | 29 |
| - ASLS | 32 |
| - Conseil de fabrique | 33 |
| - Repas des aînés | 34 |
| Etat civil | 35 |
| Moment de détente, blagues d'alsace | 36 |
| Numéros utiles | 37 |
| Permanences | 38 |
| Horaires de ramassage des bus scolaires pour la rentrée 2018 | 39 |



Directeur de la publication : **Gabriel Oelschlaeger**

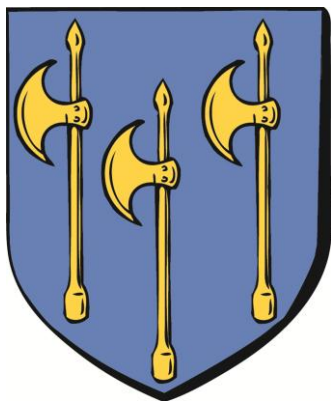
Réalisation : **M Frédéric JACQUET.**

Membres de la commission : **Gabriel OELSCHLAEGER (président), M.JACQUET (vice-président), M.LERCH, M.CAPINHA, Mme REINHARDT, M.DERVIEUX, Mme JAEGER, Mme SCHALCK, Mme WEISS, M.WILT, Mme EICHERT, M.HAMMANN, Mme MULLER et M.PFIRSCH.**

Nous remercions vivement tous les photographes, reporters et personnes ayant contribué à la bonne réalisation de nos brèves communales.

Photo de couverture : Hôtel à insectes entrée village.

LE MOT DU MAIRE



Je commencerai par évoquer deux événements importants, qui ont eu lieu durant ce deuxième trimestre 2018. En premier, la Journée Citoyenne, en second, la réunion publique du 17 avril concernant la sécurisation de la rue principale.

Je tiens à renouveler mes chaleureux remerciements à toutes les personnes présentes ainsi qu'au maître d'œuvre, M. Fabrice MEYER, qui a exposé les enjeux majeurs concernant la sécurisation de la Rue Principale et qui a répondu à toutes les questions soulevées par l'assistance.

Autre point important abordé durant ce trimestre : l'élaboration du budget primitif, qui est un moment essentiel dans la vie d'une commune puisqu'il détermine l'ensemble des actions et des projets à entreprendre.

Cette année est placée sous le signe de l'investissement, point qui sera également abordé dans ce bulletin.

Notre action de tous les jours vise à répondre aux attentes qui nous semblent essentielles au bien-vivre dans notre commune. Même si depuis quelques années, nous connaissons un contexte budgétaire difficile, nous avons fait preuve d'exigence et de rigueur pour faire face aux baisses des dotations de l'Etat mais aussi à la charge de travail toujours croissante liée aux restructurations territoriales.

Cela fait quatre ans que notre équipe a été élue à la tête de la municipalité. Vous avez su nous faire confiance. Nous avons donc une responsabilité vis-à-vis de vous toutes et tous.

C'est le devoir d'être utiles à nos concitoyens qui nous guide et nous motive. Nous agissons pour l'intérêt général, avec sincérité, bienveillance et honnêteté.

Plus que jamais et quelles que soient les difficultés et les obstacles, nous mettons tout en œuvre pour faire vivre cette formidable énergie qui ouvre la porte à tant de possibles. Je tiens à remercier tous les élus qui sont à mes côtés dans cette belle aventure.

Notre village bouge, notre village se transforme, notre village s'embellit au fil des saisons; mais il garde son authenticité. Si ce travail a pu être réalisé, c'est aussi grâce à l'aide des agents communaux. Je veux ici les remercier pour leur engagement quotidien au service des habitants.

Merci également à toutes celles et ceux qui œuvrent au rayonnement de notre commune : associations, bénévoles, commerçants et artisans...

Beaucoup de choses restent encore à faire pour sécuriser, embellir et développer notre village mais nous le ferons toujours dans un esprit de bienveillance.

Bon été à toutes et à tous et bonne saison à celles et ceux qui exercent une activité commerciale et touristique.

Gabriel Oelschlaeger

ACTIONS EN COURS ET DERNIERES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SIVOS – Organisation des rythmes scolaires

Lors de la réunion du 7 novembre 2017, le Conseil d'Ecole, conformément au décret 2017-1108 du 27 juin 2017 sur les rythmes scolaires, a demandé, un changement de l'organisation de la semaine scolaire à compter de la rentrée 2018/2019. Après une enquête auprès des parents d'élèves, une consultation des membres et un vote (12 voix pour et 2 voix contre), il a opté pour un retour à la semaine de 4 jours à raison de 6h de cours par jour dont 3h30 le matin et 2h30 les après-midi.

Le Conseil municipal sollicite à l'unanimité des membres présents la mise en place d'une organisation de la semaine scolaire sur 4 jours à compter de la rentrée 2018/2019 et propose de retenir les horaires suivants pour le site de Marmoutier :

- 08h15 – 11h45
- 13h35 – 16h05 (avec horaire APC 17h00)

Il propose de retenir les horaires suivants pour le site de Sommerau :

- 08h30 – 12h00
- 13h50 – 16h20 avec horaire APC 17h20

Il est précisé que les horaires sont tributaires des transports scolaires et doivent être coordonnés avec le transporteur (la Région Grand Est) après accord sur la semaine à 4 jours.

Les horaires sont établis non seulement en fonction des transports, liés au site de Marmoutier et au site de Sommerau, mais également en fonction des transports du collège de Marmoutier. Ils pourront de ce fait, faire l'objet de réajustement tout en respectant la règle de :

- 3h30 le matin
- Pause méridienne de 1h50
- 2h30 l'après-midi.

SIVOS - Adhésion de la commune de Kleingoeft

Monsieur le Maire a exposé au conseil municipal la délibération du SIVOS "les Jardins de l'Abbaye" demandant l'adhésion de la commune de Kleingoeft. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents la demande d'adhésion de la commune de Kleingoeft au 01/09/2018 ; sous réserve que la problématique des transports soit résolue en amont à savoir que l'intégration de la commune de Kleingoeft n'ait pas d'impact sur la circulation actuelle des bus scolaires.

Demandes de subventions

Les classes de 4ème et 3ème latinistes du collège Léonard de Vinci de Saverne organisent un voyage scolaire à Paris du 30 mai au 1er juin, ainsi que la classe de 5ème du même collège qui organise un séjour sportif dans les Alpes du 8 au 13 juin 2018.

Le lycée sollicite une subvention pour les élèves :

- Voyage à Paris : MARTIN Tom
- Voyage dans les Alpes : - FRITSCH Solène, HECKMANN Julianne, JUNG Mattéo, OELSCHLAEGER Manon, SCHMIDT Loane, STORCK SCHALCK Salomé, TROESCH Victor.

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

DECIDE de verser une subvention individualisée de (9€X3) soit 27 € à la famille MARTIN.

DECIDE de verser une subvention individualisée de (9€X6) soit 54 € à chacun des élèves de la classe de 5ème au titre du voyage dans les Alpes.

Subvention pour le Comité d'Entente pour le Mémorial des Opérations Extérieures dans le Bas-Rhin (C.E.M.O.E 67)

Le Lieutenant-Colonel Albert LEFEVRE nous fait part d'une demande de subvention, par courrier du 7 mars 2018, afin d'ériger un mémorial pour honorer les Morts pour la France, militaires et civils, lors d'une opération extérieure (OPEX).

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de verser une subvention de 50€ au C.E.M.O.E 67.

Approbation du Compte Administratif 2017 de la Commune

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-31, L. 2122-21, L. 2343-1 et 2 et R. 2342-1 à D. 2342-12 ; Le Maire expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2017.

le Conseil municipal adopte (1 abstention) le Compte Administratif de l'exercice 2017 arrêté comme suit :

| | <u>Réalisé :</u> | <u>Restes à réaliser :</u> |
|-------------------------------------|---------------------|----------------------------|
| Dépenses de Fonctionnement : | 222 519,64 € | |
| Recettes de Fonctionnement : | 464 627,34 € | |
| Report 2016 : | <u>231 568,90 €</u> | |
| Excédent de Fonctionnement : | 473 676,60 € | |
| | | |
| Dépenses d'Investissement : | 181 281,57 € | 233 994,32€ |
| Recettes d'Investissement : | 76 967,49 € | |
| Report 2016 : | <u>51 857,95 €</u> | |
| Déficit d'investissement : | -52 456,13 € | |
| | | |
| Excédent global de clôture : | 421 220,47 € | 233 994,32€ |

Compte de Gestion 2017 de la Commune

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-21, L. 2343-1 et 2 et D. 2343-1 à D. 2343-10 ; Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2017 a été réalisée par le receveur en poste à Saverne et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la commune de Schwenheim, CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion du receveur.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents le Compte de Gestion du receveur pour l'exercice 2017 et dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

Budget Primitif 2018 de la Commune

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le Budget primitif de l'exercice 2018, arrêté comme suit :

| | |
|------------------------------|--------------|
| Dépenses de fonctionnement : | 551 045,15 € |
| Recettes de fonctionnement : | 551 045,15 € |
| Dépenses d'investissement : | 659 617,60 € |
| Recettes d'investissement : | 659 617,60 € |

Affectation du résultat

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice ; STATUANT sur l'affectation du résultat de fonctionnement et CONSTATANT que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

| | RESULTAT 2016 | VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT | RESULTAT DE 2017 | RESTES A REALISER 2017 | SOLDE DES RESTES A REALISER | A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DU RESULTAT |
|--------|---------------|--|------------------|------------------------|-----------------------------|--|
| INVEST | 51 857,95 € | | -104 314,08 € | 233 994,32 € | -233 994,32 € | -286 450,45 € |
| FONCT | 237 738,46 € | 6 169,56 € | 242 107,70 € | | | 473 676,60 € |

CONSIDERANT que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement) ;

Le Conseil municipal, sur proposition du Maire décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

| | |
|--|--------------|
| EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017 | 473 676,60 € |
| Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) | 286 450,45 € |
| Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) Total affecté au c/ 1068 : | 187 226,15 € |
| DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015 Déficit à reporter (ligne 002) | |

Fixation des taux d'imposition

Le Maire communique au Conseil municipal les données fiscales notifiées par les services de l'Etat. Au vu de la baisse des taux de la nouvelle ComCom de Saverne, justifiée par le transfert de compétences entre la ComCom et la Commune, ainsi que la baisse conséquente des dotations perçues par la Commune, Il propose d'augmenter les différents taux d'imposition locaux.

Le Conseil municipal, décide (pour : 8, contre : 1 / abstention : 5) de fixer les taux des 3 taxes comme suit :

| | <u>2017 :</u> | <u>2018 :</u> |
|---|---------------|---------------|
| Taxe d'habitation : | 2,65 % | 3,63 % |
| Taxe foncière sur les propriétés bâties : | 4,81% | 6,58% |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties : | 19,34% | 26,47% |

Communauté de commune du pays de Saverne – modification des statuts

Le Maire rappelle que l'assemblée communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Saverne avait adopté, en séance du 21 septembre 2017, les nouveaux statuts de l'EPCI visant à harmoniser les compétences suite à la fusion. Cette décision avait recueilli un avis favorable de la majorité qualifiée des Communes membres.

L'harmonisation statutaire a été entérinée par arrêté préfectoral du 29 décembre 2017. Monsieur le Préfet avait, toutefois soumis la signature de l'arrêté à l'engagement de la ComCom d'apporter aux statuts, dès le début de l'année 2018, des ajustements mineurs visant à adapter certaines compétences dans leur libellé et leur appartenance à la catégorie des compétences optionnelles ou à la catégorie des compétences supplémentaires.

Dans cet esprit, par délibération du 1er février 2018, le Conseil de Communauté a accepté les adaptations nécessaires des statuts proposées par les services préfectoraux, qui figurent ci-dessous, et qui n'ont effet ni de donner de nouvelle compétence à la ComCom, ni de lui en retirer. La Communauté de communes a notifié aux Communes membres, le 9 février 2018, la délibération susvisée du 1er février 2018 afin que les Conseils Municipaux puissent se prononcer sur les statuts modifiés, selon les règles prévues par l'article L5211-20 du code général des collectivités territoriales, qui dispose :

L'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale délibère sur les modifications statutaires autres que celles visées par les articles L. 5211-17 à L. 5211-19 et autres que celles relatives à la dissolution de l'établissement.

A compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale au maire de chacune des communes membres, le conseil municipal de chaque commune dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification envisagée. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

La décision de modification est subordonnée à l'accord des conseils municipaux dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création de l'établissement.

La décision de modification est prise par arrêté du représentant ou des représentants de l'Etat dans le ou les départements intéressés.

Notre Commune, en séance du Conseil Municipal du **23 octobre 2017**, s'était déjà prononcée favorablement sur la modification statutaire.

Le Maire ajoute que le Conseil de Communauté a délibéré une nouvelle fois sur ce sujet le 15 mars 2018, en raison d'une erreur matérielle qui s'était glissée dans la délibération du 1er février 2018. Ainsi, la consultation des Communes doit être recommencée. Le 21 mars 2018, la ComCom a notifié la décision rectifiée aux Communes, qui disposent à nouveau, à partir de cette date, d'un délai de trois mois pour s'exprimer sur les statuts modifiés.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la modification des statuts décidée par le Conseil Communauté le 15 mars 2018. **Les statuts sont consultables en Mairie.**

Mise en conformité à la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) – délégation au CDG 67

Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » entre en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. En effet, le non-respect de ces nouvelles obligations entraîne des sanctions lourdes (amendes administratives pouvant aller jusqu'à 20 000 000€), conformément aux articles 83 et 84 du RGPD.

Le CDG67 propose, en conséquence, des ressources mutualisées ainsi que la mise à disposition de son Délégué à la Protection des Données (DPD). Il peut donc accéder à la demande d'accompagnement de la collectivité désireuse d'accomplir ces formalités obligatoires.

Cette mission comprend les cinq étapes suivantes, dans lesquelles le DPD mis à disposition de la collectivité réalise les opérations suivantes :

1. fourniture d'une base documentaire, d'informations et organisation de réunions d'informations aux collectivités.
2. Questionnaire d'audit et diagnostic
3. Etude d'impact et mise en conformité des procédures
4. Plan d'action
5. Bilan annuel

La convention proposée court à dater de sa signature jusqu'au 31 décembre 2021, reconductible tous les ans par tacite reconduction. Les tarifs des prestations assurées par le CDG67 sont les suivants : 600 € par jour, 300 € par demi-journée et 100 € par heure.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention avec le CDG67, à désigner le DPD à disposition par le centre de gestion 67.

Salle polyvalente – enlèvement des poteaux intérieurs

Suite à la proposition de l'expert FETTET quand à l'enlèvement des poteaux intérieurs de la Salle Polyvalente, nous avons fait appel à la Sté MEHL René qui nous a fait une proposition de travaux s'élevant à 45 810.96€ TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de faire appel à d'autres entreprises afin de faire un comparatif de prestations et offres de prix.

TRAVAUX REALISES

Journée citoyenne : Près d'une centaine de participants pour la quatrième édition



Dès 8 h 30, équipés de gants, sacs-poubelles et gilets fluorescents, près d'une centaine de bénévoles s'est retrouvée, le samedi 14 avril, à la salle polyvalente de Schwenheim pour la quatrième édition de la désormais traditionnelle journée citoyenne.

Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, la commune de Schwenheim, sur l'initiative du maire Gabriel Oelschlaeger et de son conseil municipal, avait invité chaque foyer, sur la base du volontariat et du bénévolat, à s'associer aux différents travaux prévus pendant cette journée citoyenne.

Le principe était simple : mobiliser les habitants dans un même élan de civisme et ainsi favoriser la communication entre eux, toutes générations confondues : ceux qui viennent de s'installer dans la commune, ceux que l'on ne fait que croiser et puis ceux, les plus nombreux, que l'on connaît depuis longtemps. Les chantiers prévus étaient à la fois stratégiques et symboliques. Ce sont des biens publics, utilisés par tous, pour que tout un chacun y trouve un intérêt. Répartis en plusieurs ateliers, les bénévoles ont nettoyé les alentours du village, posé des pavés autour de la salle polyvalente et mis la dernière main à l'oratoire de la rue de la Paix, sans oublier de consolider le talus à l'entrée du village en venant de Saverne. Ils ont également réalisé l'entretien des lieux publics, des espaces verts et du fleurissement, planté des ceps de vignes à l'ancienne école des garçons et nettoyé le cimetière juif. L'encadrement d'ateliers pour enfants par l'association "A petits pas", l'organisation du déjeuner en commun et un reportage photos étaient aussi au programme. La réussite de cette journée citoyenne était le fruit d'une bonne coopération et



de l'implication des différents acteurs locaux : le Conseil municipal, les Associations, les Artisans et commerçants, sans oublier les nombreux participants.

Un grand merci à tous

« Notre journée citoyenne a été un grand succès grâce à l'implication de chacun d'entre vous. Nous ne pouvons que vous remercier pour votre participation, votre engagement et votre bonne humeur qui reste le gage de réussite de la journée. Vous avez été près de cent à répondre présents !

Nous avons ainsi pu mener à bien pratiquement tous les chantiers prévus, un beau travail collectif ! Mais au-delà du travail accompli, cette journée reste un moment privilégié pour resserrer les liens entre les habitants, toutes générations confondues. Cette journée a permis à de nouveaux venus dans notre village de vivre un premier temps fort de notre village et d'avoir un bel aperçu de l'élan citoyen, du travail bénévole. Pour les autres, nous souhaitons que cette journée les ait confortés dans l'idée de participer à cet effort commun dont on ressort grandi, fier de la besogne accomplie et des nouveaux visages rencontrés.

Un grand bravo également à toute cette jeunesse qui s'investit chaque année avec autant de ferveur.

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous l'année prochaine pour poursuivre cet élan avec plus de volontaires ! »

Je suis fier de vous, Votre Maire Gabriel Oelschlaeger

Oratoires :



Rue de la PRAIRIE



Rue de la PAIX

Sans le soutien et la collaboration de nos paroissiens, il nous aurait été difficile de parvenir à la concrétisation de ce rêve au profit de la restauration des 2 oratoires.

Nous sommes contents de vous inviter à participer à la bénédiction solennelle des oratoires par notre curé Père Claude Drui, le 15 août 2018. Enfants, parents, grands-parents, venez et participez à cette fête exceptionnelle. Le conseil de Fabrique de l'église vous remercie de tout cœur.

Réseau d'eau :

Le réseau d'eau est en cours de remplacement rue Principale, entre la rue des Roseaux et la rue du Ruisseau. La durée des travaux est estimée à 8 semaines et devrait se terminer mi-juillet. C'est travaux sont un préalable aux futurs travaux de sécurisation des entrées et centre village afin d'éviter de ré-ouvrir la route lorsque ceux-ci seront terminés.



1 / Fermetures estivales Mairie

- du 09 au 15 juillet
- du 06 au 12 août.

2 / Quelques rappels de l'arrêté contre le bruit et les nuisances sonores

Le bon sens, une certaine tolérance et le respect d'autrui s'appliquent dans la totalité des cas évoqués ci-dessous, cependant l'arrêté municipal stipule (article 1) qu' « il est interdit, de jour comme de nuit, sur le territoire de la commune de Schwenheim, d'émettre sans nécessité ou par défaut de précaution, des bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par leur durée, leur répétition ou leur intensité. »

En l'occurrence (article 3), les travaux de bricolage, de jardinage et d'entretien des espaces verts privatifs réalisés par des particuliers ou professionnels mandatés par leurs soins, dans leurs propriétés ou dépendances, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'entraîner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations provoquées, tels que tondeuses à gazon, taille haies, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, etc... et notamment tous les instruments aratoires à moteur, dits de motoculture, sont autorisés :

- Les jours ouvrés de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00
- Les samedis de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Les dimanches et jours fériés, les travaux sont interdits

La totalité de l'arrêté considéré (9 articles) est consultable en Mairie

3 / Réseau animation jeunes (RAJ)



Le Réseau Animation jeunes (RAJ) est une association intercommunale de la Communauté des Communes de la Région de Saverne-Marmoutier-Sommerau chargée de l'animation jeunesse pour les jeunes âgés de 10 à 16 ans. Notre dynamique s'inscrit dans la mise en place de lieux d'accueil, dans l'organisation d'activités de loisirs et dans le montage de projets qu'ils soient : culturels, artistiques, sportifs ou humanitaires en collaboration avec les jeunes.

Le RAJ, c'est à ce jour 3 salariés permanents et à temps plein ; à savoir : un directeur, Fabien Urbès et deux animateurs, Cindy Ledien et Loïc Kleinklaus. Le siège est basé à Monswiller.

L'équipe d'animation est sur le terrain tout au long de l'année. Nous proposons des activités durant toutes les petites vacances scolaires (hormis celles de Noël) et les vacances d'été.

Mais le RAJ, c'est aussi des activités à la sortie de l'école (club sciences, activités sportives) dans certaines communes, des lieux d'activités et d'échange en soirée (le vendredi) ou bien des activités le mercredi après-midi.

Un de nos objectifs est également d'amener les jeunes de nos villages à s'engager et c'est dans cette optique que nous avons mis en place un certain nombre de conseils locaux de jeunes. Participation à la vie de leur commune, proposition d'idées, moments d'échanges et montage de projets font parties des missions des jeunes conseillers.

Les animateurs sont également présents dans certains collèges du territoire.

PROGRAMME D'ETE 2018

Pour les 10-16 ans : il y en aura pour tous les goûts !!!
Du sport, des activités culturelles, des sorties à la journée et des camps !

Un centre de loisirs à la semaine : « Dabo, planète vacances ». Pour les enfants de 6 à 16 ans, du 9 juillet au 3 août 2018 au pied du rocher de Dabo.

De 9h à 17h avec repas de midi et goûter. Un ramassage en bus est assuré chaque jour à partir des communes de Dettwiller, Steinbourg, Monswiller et Saverne.

Mini camps à thème et plus de détails disponibles avec les formulaires d'inscription au RAJ ou à la Passerelle.

Des camps :

- **RAID AVENTURE 10-12 ans (né de 2006 à 2008)** : du 17 au 20 juillet à Brumath. Par équipe de 3 personnes, les jeunes se déplaceront durant ces 3 jours sur le territoire pour y effectuer de nombreuses épreuves.
- **RAID AVENTURE 13-15 ans (né de 2003 à 2005)** : du 24 au 27 juillet à Hochfelden. Par équipe de 3 personnes, les jeunes se déplaceront durant ces 4 jours aux alentours d'Hochfelden pour y effectuer de nombreuses épreuves.
- **CAMP A CHEVAL (pour les + de 10 ans)** : camp équestre du 23 au 26 juillet au centre équestre de l'Ortenbourg à proximité de Chatenois.
- **CAMP 100% DANSE (pour les + de 10 ans)** : du 9 au 13 juillet à Bouxwiller
Une semaine entièrement dédiée à la découverte de la danse : hip hop, ragga, africaine et bien d'autres qui permettent de bouger sur la musique ! Un spectacle clôturera la semaine.
- **STAGE D'ORCHESTRE, MUSIQUE AU VERT** : du 13 au 19 août au château de Neuwiller les Saverne.
Pour les 8-17 ans (3 années de pratique instrumentale) : instruments à vent et percussions.
Pour les 18-25 ans : musiques actuelles, instruments à vent, cordes, percussions et chant.

Des animations à la journée:

- **De nombreuses autres activités sont à découvrir tout au long de l'été** : escalade, accrobranche, baignade, pêche, lasergame ou bien encore une journée à Europa Park.
NOUVEAU un ramassage est organisé à partir de Marmoutier.
- **Le Pass activités : du 16 au 20 au gymnase de Dettwiller.** Au programme : street-golf, jardinage, aikido, initiation à l'orientation, rallye photos, jeux et défis, etc.
- **Le concept « bouge ton village »** dans de nombreux villages... **Le vendredi 10 Aout à Schwenheim**
Animations ouvertes aux enfants, aux jeunes, mais aussi aux parents ! De 14h30 à 18h diverses activités seront proposées. Au programme : des jeux, des délires, des échanges et surtout de la convivialité !!!
- **Et encore plein d'autres activités à découvrir sur notre site internet**

Tous nos programmes d'activités et fiches d'inscriptions sont téléchargeables sur notre site internet : www.reseau-animation-jeunes.fr

Pour plus de renseignements :

Réseau Animation Jeunes (RAJ) - Cour de la Mairie 67700 MONSWILLER :Tél : 03 88 71 86 23

E-mail : ass.raj@orange.fr

Fabien URBES / Directeur RAJ / 06 87 82 20 68

Cindy LEDIEN, animatrice jeunes / 06 42 92 79 49

Loïc KLEINKLAUS, animateur jeunes / 06 42 92 68 75

Facebook : Raj Monswiller

Compte Administratif 2017

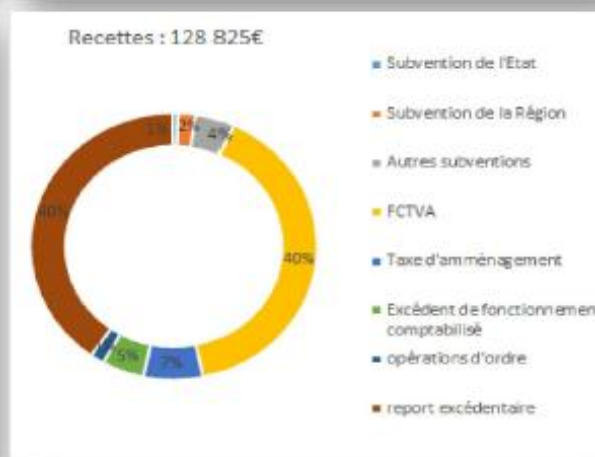
| FONCTIONNEMENT | | | INVESTISSEMENT | | |
|-------------------------------------|----------|-------------------|---|----------|-------------------|
| DEPENSES | | | DEPENSES | | |
| | Chap/art | | | Chap/art | |
| opérations d'ordre | 042 | 2 077,54 | Réseaux d'électrification | 21 | 15 462,00 |
| Charges à caractère général | 011 | 96 149,41 | Différents travaux | 23 | 90 368,92 |
| Personnel | 012 | 42 886,57 | Emprunts | 1641 | 36 065,50 |
| Gestion courante | 65 | 28 955,15 | BMX | 1676 | 39 385,15 |
| Frais financiers | 66 | 21 509,38 | | | |
| Charges exceptionnelles | 67 | 2 804,59 | | | |
| Atténuation de produits | 014 | 28 137,00 | | | |
| TOTAL | | 222 519,64 | TOTAL | | 181 281,57 |
| RECETTES | | | RECETTES | | |
| Produits du domaine | 70 | 10 545,79 | Subvention de l'Etat | 1321 | 790,50 |
| Fiscalité | 73 | 135 804,82 | Subvention de la Région | 1322 | 2 577,00 |
| Dotations | 74 | 148 330,92 | Autres subventions | 1368 | 5 440,00 |
| Autres produits de gestion | 75 | 166 882,95 | FCTVA | 10222 | 51 225,57 |
| Produits exceptionnels | 77 | 1 594,04 | Taxe d'aménagement | 10226 | 8 687,32 |
| Atténuation de charges | 013 | 1 468,82 | Excédent de fonctionnement comptabilisé | 1068 | 6 169,56 |
| Report excédentaire | 002 | 231 568,90 | opérations d'ordre | 40 | 2 077,54 |
| TOTAL | | 696 196,24 | report excédentaire | 001 | 51 857,95 |
| | | | TOTAL | | 128 825,44 |
| SOLDE 2017 : 473 676,60 € | | | SOLDE 2017 : -52 456,13 € | | |
| TOTAL GENERAL : 421 220,47 € | | | | | |



Fonctionnement



Investissement





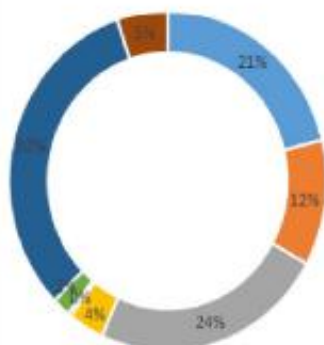
Budget Primitif 2018

| FONCTIONNEMENT DEPENSES | | INVESTISSEMENT DEPENSES | |
|-----------------------------------|-------------------|--|-------------------|
| Charges à caractère général | 116 600,00 | Report déficitaire | 52 456,13 |
| Personnel | 65 850,00 | Etudes | 46 100,00 |
| Gestion courante | 130 600,00 | Dépenses imprévues | 10 000,00 |
| Frais financiers | 20 000,00 | Investissements | 509 161,47 |
| Charges exceptionnelles | 2 000,00 | Emprunts | 37 600,00 |
| Dépenses Imprévues | 10 000,00 | BMX | 4 300,00 |
| Virement section d'investissement | 177 567,15 | | |
| Atténuation de produits | 28 428,00 | | |
| TOTAL | 551 045,15 | TOTAL | 659 617,60 |
| RECETTES | | RECETTES | |
| Produits du domaine | 9 700,00 | Subvention de l'Etat | 40 800,00 |
| Fiscalité | 211 685,00 | Subvention de la Région | 13 000,00 |
| Dotations | 119 334,00 | Attribution de compensation | 85 800,00 |
| Autres produits de gestion | 22 000,00 | FCTVA | 5 000,00 |
| Produits exceptionnels | 1 100,00 | DETR | 21 700,00 |
| | | Excédent de fonctionnement comptabilisé | 286 450,45 |
| | | Autres | 10 000,00 |
| | | Subventions de la ComCom | 15 000,00 |
| | | Cautionnements | 4 300,00 |
| Report excédentaire | 187 226,15 | Virement de la section de fonctionnement | 177 567,15 |
| TOTAL | 551 045,15 | TOTAL | 659 617,60 |

Fonctionnement

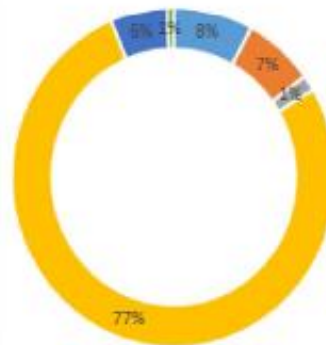
Investissement

Dépenses 2018 : 551 045€



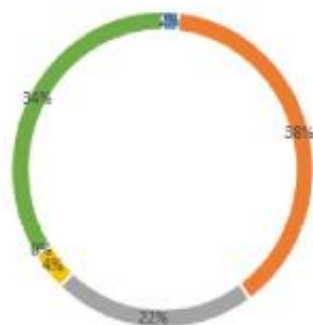
- Charges à caractère général
- Personnel
- Gestion courante
- Frais financiers
- Charges exceptionnelles
- Dépenses Imprévues
- Virement section d'investissement
- Atténuation de produits

Dépenses 2018 : 659 617€



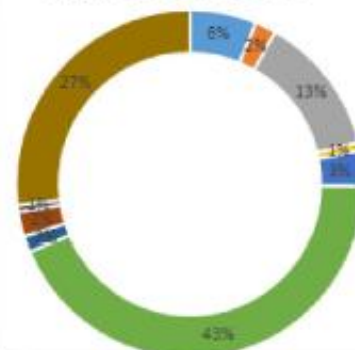
- Report déficitaire
- Etudes
- Dépenses imprévues
- Investissements
- Emprunts
- BMX

Recettes 2018 : 551 045€



- Produits du domaine
- Fiscalité
- Dotations
- Autres produits de gestion
- Produits exceptionnels
- Report excédentaire

Recettes 2018 : 659 617€



- Subvention de l'Etat
- Subvention de la Région
- Attribution de compensation
- FCTVA
- DETR
- Excédent de fonctionnement comptabilisé
- Autres
- Subventions de la ComCom
- Cautionnements

COMMENTAIRES SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles de fonctionnement :

551 045,15€

- 117 567,15€ (virement à la section d'investissement)
- = 373 478,00€

CHAPITRE 011 : Charges à caractère général (31,2%)

Ce chapitre comprend :

- Les achats de matières premières (eau, énergie, combustibles)
- Chap. 60 - Petit matériel,
- Fournitures de voirie, d'entretien, administratives
- Chap. 61 - Entretien des bâtiments, terrains, voiries, réseaux, matériel roulant, contrats de maintenance, assurances, documentation
- Chap. 62 - Annonces, cérémonies, honoraires, frais d'affranchissement, télécommunications, redevances pour services rendus

CHAPITRE 012 : Charges de personnel (17,6%)

Ce chapitre comprend :

- La rémunération du personnel
- Les cotisations sociales

CHAPITRE 014 : Atténuations de produits (7,6%)

Ce chapitre comprend :

- Le FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) Instauré en 2010, ce fonds vise à remédier aux déséquilibres financiers engendrés par la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité locale.

CHAPITRE 65 : Autres charges de gestion courante (34,9%)

Ce chapitre comprend :

- Les indemnités de fonction du Maire et des Adjointes
- Les subventions aux Associations locales
- La participation au SIVOS "Les Jardins de l'Abbaye" (100 000€)

CHAPITRE 66 : Charges financières (5,3%)

Ce chapitre concerne les intérêts des emprunts des contrats actuels (état de la dette : 538 072€)

CHAPITRE 67 : Charges exceptionnelles

Ce chapitre comprend :

- Les titres annulés
- Les autres charges sur opérations de gestion

CHAPITRE 022 : Dépenses imprévues

Ce chapitre est une provision pour dépenses imprévues

CHAPITRE 023 : Virement à la section d'investissement

Ce chapitre regroupe l'autofinancement complémentaire nécessaire au remboursement du capital des emprunts (37 000€), au financement des dépenses d'équipement et à couvrir une provision pour dépenses imprévues.

Les prévisions de dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 373 478€ contre 261 618€ au Budget Primitif 2017 (+42.7%).

Cette évolution est liée :

- Aux charges de personnel (rémunération du Secrétariat de Mairie qui revient à la Commune et non à la ComCom comme les années précédentes) : + 19 000€
- A la contribution au SIVOS : +100 000€



CHAPITRE 70 : Produits des services, du domaine (2,6%)

Ce chapitre comprend :

- Les concessions de cimetière
- Les locations dont la Chasse
- Récupération des charges de location

CHAPITRE 73 : Impôts et taxes (58,2%)

Ce chapitre comprend :

- Les taxes d'habitation et foncières
- Les attributions de compensation versées par la ComCom du Pays de Saverne
- La Dotations de Solidarité Communautaire
- Le Fonds départemental de droits de mutation
- La Taxe sur l'électricité



Remarques :

- 1) Les bases des taxes locales sont actualisées par application aux valeurs locatives foncières de coefficients de majoration à +0,8%.
- 2) avec la création de la nouvelle Intercommunalité, nous avons dû harmoniser les taux de la Commune pour 2018 afin d'assurer la neutralité fiscale sur le territoire :
(↳ des taux Intercommunaux et ↗ des taux Communaux = principe des vases communicantes)
- 3) Les attributions de compensation se décomposent de la façon suivante :
 - allocation actuelle : 45 787 €
 - allocation Secrétariat : 16 320 €
 - allocation SIVOS : 50 842 €
- 4) Dotation de Solidarité Communautaire 8 037 € (comprenant la diminution dans le cadre de l'équipement du territoire en Fibre Optique)

CHAPITRE 74 : Dotations et participations (32,8%)

Ce chapitre comprend :

- La Dotation forfaitaire : 72 151€ (contre 71 597€ en 2017) +0.7%
- La Dotation de Solidarité rurale : 11 800€ (contre 26 350€ en 2017) - 55%
- La Dotation Nationale de péréquation : 14 865€ (contre 27 262€ en 2017) - 46%

CHAPITRE 75 : Autres produits de gestion courante (6%)

Ce chapitre concerne le loyer des immeubles

CHAPITRE 77 : Produits exceptionnels (0,3%)

Ce chapitre répertorie les mandats annulés

CHAPITRE 022 : Excédent de fonctionnement reporté (187 226,15€)

Les prévisions de recettes réelles de fonctionnement diminuent par rapport au BP 2017.

En effet, en 2017 nous avons bénéficié d'un excédent de budget annexe de 145 000€.

GENERALITES :

Le Budget de la section d'investissement a pour objectif de préparer l'avenir de la Commune, il est lié aux projets envisagés à moyens ou long terme.

PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNEE 2018 :

Travaux Salle Polyvalente :

- Dépenses : 240 000€
- Recettes : 67 500€

Travaux de voirie rue de la Paix :

- Dépenses : 20 000€
- Recettes : 73 000€

Sécurisation rue Principale :

- Dépenses : 134 000€

Rénovation de l'éclairage public :

- Dépenses : 33 000€
- Recettes : 13 000€

Travaux toiture et isolation ancien

Presbytère :

- Dépenses : 55 000€

5 / Sécurisation des entrées et centre village

Le conseil municipal travaille depuis plus d'un an sur la sécurisation de notre village et particulièrement sur l'aspect routier et piéton. Les axes d'efforts sont, malgré les contraintes budgétaires fortes qui pèsent sur notre commune, l'entrée côté Marmoutier, l'entrée côté Furchhausen et le centre du village.

L'objectif est bien de réduire la vitesse de circulation des véhicules sur l'axe traversier et de protéger les piétons et nos enfants.

Les premières réunions de travail se sont tenues en début d'année 2017. Un appel à volontariat avait été initié en fin 2016 dans les brèves et en début 2017 à l'occasion des vœux du Maire pour participer à la commission « SECURISATION du VILLAGE ». Quelques volontaires ont répondu présents et à partir de cet instant le travail de réflexion a pu débuter en collaboration étroite avec les membres du conseil municipal.

Ainsi :

- 07/02/2017 : première réunion de travail, exposé des idées et mise en cohérence des idées en groupe.
- 09/03/2017 : restitution par groupe des propositions retenues. 1 groupe s'occupant particulièrement des 3 entrées du village et le deuxième groupe travaillant sur la circulation dans le centre village.
- 27/03/2017 : présentation du résultat des réflexions aux experts du conseil départemental. Propositions de solutions par les experts.
- 04/12/2017 : choix d'un maître d'œuvre pour l'étude et le chiffrage des projets de sécurisation.
- 17/04/2018 : réunion publique pour présenter le projet final du maître d'œuvre M2I et de la commission citoyenne.
- 13/06/2018 : réunion d'appels d'offres en mairie et choix des entreprises.
- SEPT-OCT 2018 : (fonction des résultats d'appels d'offres) début des travaux.
- DEC : Fin estimée des travaux de sécurisation.

Bien évidemment, tout est perfectible mais un compromis entre les avis techniques d'experts, le choix des citoyens de la commission et les finances de la commune nous a permis de faire avancer ce dossier primordial à notre sécurité et à notre sérénité de vie dans le village.

Il est évident que les bonnes idées constructives sont toujours les bienvenues dans la mesure où le budget communal le permettra.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Les rendez-vous conviviaux des 3 prochains mois sont les suivants :

- 4 juillet : don du sang
- 13 juillet 2018 : Fête Nationale, distribution des "14 juillet Wege"
- 15 Août 2018 : Bénédiction des oratoires.
- 15 septembre : Open Night BMX
- 16 septembre : Marche Populaire organisée par le FCS
- 13 octobre : bourse aux vêtements adultes organisée par l'association "à petits pas ..."
- 28 octobre : moules – frites organisée par le FCS (le midi)

L'ÉGLISE

1. HISTORIQUE

Ancien bien royal, SCHWEINHEIM relevait de la Marche du couvent de Marmoutier.

L'église primitive aurait d'abord été dédiée à Saint Alban (10^e s.) puis, au 15^e s., aux saints martyrs Vincent et Anastase.

On mentionne une « fabrica ecclesie » à Schwenheim en 1365 et un chapelain en 1371.

En 1454, l'église Saints Vincent et Anastase apparaît comme filiale de Marmoutier, puis de Lochwiller en 1758.

On n'est pas davantage renseigné sur l'église primitive du 10^e s.

L'actuelle tour porche formait un probable clocher-chœur remontant au 12^e s. dans la lignée des clochers en bâtière alsaciens-ruraux dont l'archétype pourrait être celui de Guebenschwihr (Haut-Rhin).

Dans sa typologie, le clocher de Schwenheim est certainement l'un des plus homogènes de la région Kochersberg/Saverne.

Aussi, à Notre-Dame de Saverne et à l'église de Reutenbourg la partie supérieure a été modifiée ; les tours de Willgottheim et Kuttolsheim ne sont pas appareillées en grès apparent, tandis que le clocher de Saessolsheim probablement crépi à l'origine, apparaît moins structuré notamment dans sa partie inférieure, totalement dépourvue de lésènes et d'arcatures lombardes.

2. L'ÉGLISE

a) Implantation :

Elle se situe sur une légère éminence, entourée d'un mur de soutènement contrebuté à l'est. L'enclos abritait le cimetière communal et le portail cintré, au sud, est daté de 1770.

b) Généralités :

Jadis clocher-chœur, le clocher fait à présent office de tour-porche, accolé à l'extrémité orientale de la nouvelle nef que prolonge une sorte de transept-chœur transversal, de même hauteur. L'église est crépie alors que la tour se distingue par son appareillage de grès rose. Les murs du rez-de-chaussée ont près d'un mètre d'épaisseur, ce qui est fréquent dans les clochers de l'époque et ne dénote pas obligatoirement une fonction défensive.

c) Le clocher :

La tour comporte 4 niveaux de plan approximativement carré en retraite successive de bas en haut et séparés par un bandeau ; seuls les 3 côtés nord, est et sud sont entièrement dégagés ; les 4 niveaux ont une hauteur dégressive de bas en haut.

- Les 2 niveaux inférieurs sont structurés de lésènes délimitant 3 champs verticaux et associés aux traditionnelles arcatures lombardes (frises d'arceaux en plein cintre).
 - arcature = suite de petites arcades
 - lombarde = architecture romane du nord de l'Italie au 6^e s.
- La porte d'entrée à l'est – de même probablement que les baies cintrées nord et sud du rez-de-chaussée – est un percement récent, consécutif à la transformation en tour-porche.

L'ancien chœur était voûté d'ogives retombant sur des colonnes à chapiteaux cubiques à l'ouest et sur des consoles en sifflet à l'est. Vestiges d'arcs formerets et départs d'ogives en boudin, l'espace est plafonné.

Ancien arc triomphal en plein cintre vers la nef, avec impostes moulurées en cavet.

- Le 2^{ème} niveau ne comporte qu'une petite ouverture rectangulaire médiane, sur chacun des côtés.

- Le 3^{ème} niveau est complètement dépourvu de décor et d'ouvertures, à moins qu'elles ne soient masquées par les 3 horloges.

- Le 4^{ème} niveau, celui de beffroi, est le moins élevé ; chacun de ses 4 côtés comporte une baie cintrée géminée (groupée par 2), à colonnette centrale se rétrécissant de la base au tailloir (partie supérieure du chapiteau d'une colonne). Les bases sont différentes : cubique, carrée ou circulaire et moulurée, les tailloirs ont des tores aux extrémités. Les supports des colonnettes centrales des baies sont différentes : colonnette, 4 colonnettes accolées, pilier hexagonal.

Le pignon « est » montre 3 petites baies carrées, le pignon « ouest » une seule.

Ce dernier niveau est coiffé par un toit en bâtière avec croix faîtière, les corniches supérieures nord et sud sont formées de 3 rangs de billettes.

- La nouvelle église accolée à la tour romane est occidentée ; elle comporte une nef de 3 travées d'ouvertures, un transept peu saillant, de plan oblong (forme allongée) et un chœur allongé terminé par 3 pans.

- Leur toiture à 2 versants et peu élevée est de même hauteur ; le faîte culmine au départ du dernier étage du clocher.

- Le sanctuaire est uniformément éclairé de hautes baies cintrées , avec chacune 2 lancettes trilobées (lancette = arc de forme allongée avec 3 lobes). Les fenêtres à deux formes trilobées, inscrites dans un arc en plein cintre, avec meneaux moulurés sont proches de celles de la nef de Singrist datant du début du 18^e siècle. On compte 6 baies pour la nef, 2 pour le transept et autant pour le chœur.

En outre, les pignons nord et sud du transept – surmontés d'une croix en grès – s'éclairent d'une petite baie cintrée.

L'église comporte une corniche en grès sous toiture, des chaînes d'angles en grès séparant les pans du chœur mais pas de soubassement.

Une sacristie plus basse, de plan rectangulaire, s'insère dans l'angle formé par le mur sud du chœur et le mur ouest du transept sud.

d) Conclusion :

- Les bâtisseurs « modernes » ont respecté le clocher ancien. Celui-ci servait à la fois de chœur et de clocher.
- Avant la construction de la nef, une nef exiguë, sans doute rarement voûtée, venait s'adosser contre lui du côté ouest.
- Si la tour-clocher-chœur d'une église a été sauvée de la démolition, il faut en rechercher les raisons :
 - a. respect du sanctuaire primitif.
 - b. Economie vu le coût élevé de la construction d'un nouveau clocher.
 - c. La solidité exemplaire de cette tour bâtie comme un donjon et qui parfois avait pu servir de refuge et même contribuer à la défense du village.

CERTIFICAT D'ETUDE

Apprendre une poésie, convertir des volumes d'eau sans calculatrice ou trouver quelles mers ou océans sont réunis par le canal de suez, ce sont des exemples de questions auxquelles ont dû répondre une dizaine de candidats au « Certif » plus de 40 ans après sa disparition officielle.



CHORALE des ENFANTS

Les petits chanteurs de la chorale des enfants de Schwenheim ont encore une fois participé activement à la vie de notre village. Ils ont en effet chanté pour nos aînés lors de la fête en leur honneur le 25 mars. Interprétation très appréciée.

La chorale composée d'enfant de 6 à 12 ans est également intervenue pour rendre hommage lors de la cérémonie du 8 mai aux soldats morts pour la patrie.



Ils ont chanté tout dernièrement, le 8 juin, à l'église saint Vincent et Anastase, pour une touchante fresque retraçant l'histoire de l'Alsace Moselle de 1870 à 1945.

Répétition générale pour les différents participants avant la grande représentation aux Invalides le 29 juin 2019.

Les participants se rappelleront entre autre du touchant poème de Paul Eluard «J'écris ton nom Liberté» ainsi qu'une magnifique interprétation avec la chorale sainte Cécile de Schwenheim.



Les répétitions se déroulent tous les 15 jours, le samedi après-midi à la mairie sous la direction de Mélodie.



FETES DES VOISINS

PIQUE-NIQUE du HAESELBERG (« nouveau lotissement »)



Après une interruption de deux ans, une douzaine de familles du « nouveau quartier » se sont réunis dans la bonne humeur autour d'un barbecue, le 10 juin 2018.

A l'initiative de la famille GIO et JACQUET, cette fête a été remise au goût du jour et s'est révélée être une réussite. Elle réamorce la dynamique des fêtes de voisins dans notre beau lotissement, facilite le lien social et permet également de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, nombreux cette année.

Encore un grand merci aux voisins pour cette belle journée de convivialité, et à l'année prochaine.

Le rendez-vous est désormais pris!



Entre voisins de la rue de la Chapelle, chez Victor



Pour cette quinzième édition consécutive de le fête des voisins de la rue de la Chapelle, de la rue des Juifs et de la rue des Sources, la propriété de Victor a été, cette année encore, le lieu de rencontre. Tout était parfait sauf la météo quelque peu capricieuse et la pluie qui menaçait à tout instant. La trentaine de participants a décidé de se retirer dans la grange mise à disposition en cas de besoin. Après l'apéritif varié, chacun a pu déguster à loisir un succulent porc à la provençale accompagné de gratin dauphinois, pour terminer par le buffet de desserts et café. Du plus jeune, Jérôme âgé de 15 mois, à Rosa son arrière-grand-mère qui affiche fièrement ses 92 ans, en passant par Joseph, le frère de Rosa qui totalise 84 années, tout ce petit monde a partagé une belle soirée riche en échanges, rires et émotions.

Grâce à la participation active de toutes les personnes et spécialement de Sylvie, Karin et Thomas, que ce soit pour la mise en place des installations et leur rangement, ou la préparation du repas, ces retrouvailles entre riverains auront à nouveau connu un vrai succès, et l'on s'est déjà donné rendez-vous pour l'année prochaine.

CELEBRATION ANNIVERSAIRES

Nous souhaitons un bon et heureux anniversaire à :

Madame Thérèse SCHATZ pour ses 85 ans.



Madame Thérèse RUNTZ, pour ses 90 bougies.

Notre Doyenne Madame Liliane OTT,
pour ses 94 ans



Monsieur Gilbert Jung, pour ses 80 bougies.

Monsieur TROESCH Eugène, pour ses 80 ans



CEREMONIE DU 08 MAI 2018

A tous ceux qui ont donné leur vie pour la Liberté



La commune de Schwenheim s'est associée, comme toutes les années, aux municipalités françaises pour un devoir de mémoire, en ce jour du 8 Mai.

Célébrer le 73e anniversaire de la Victoire de 1945 a donné lieu à une cérémonie simple, mais non moins empreinte de recueillement et d'émotion.

Sous un soleil digne d'une journée d'été, la rue Principale a vu défiler un cortège parti de l'ancienne école maternelle pour se rendre au monument aux morts avec un imposant dispositif formé par le corps des anciens sapeurs-pompiers de Schwenheim et les membres du cercle Adelphe "Les Bengèle" de Neuwiller-lès-Saverne.

Le colonel en retraite Norbert ZORN, le commandant MARET, les capitaines JACQUET et ARGELLIES, le porte-drapeau du cercle Gilbert KLEIN, ont encadré le maire Gabriel OELSCHLAEGER et ses trois adjoints Joseph LERCH, José CAPINHA et Régine REINHARDT en cette mémorable matinée du souvenir dédiée à celles et ceux qui ont payé de leur vie notre chère Liberté. Devant une assistance émue et recueillie, le premier magistrat a innové, invitant les enfants du village à lire, à tour de rôle, le message de la secrétaire d'état auprès de la ministre des Armées suivie d'un chant de circonstance sous la direction de Mélodie.



Puis il a ajouté : " Le 8 Mai 1945, le général De Lattre de TASSIGNY signait, au nom de la France, à Berlin, la capitulation de l'Allemagne nazie. La guerre est gagnée. Voici la victoire. Celle des Nations Unies et de la France" ont été également les premiers mots de l'allocution radiophonique du général De Gaulle en ce mémorable jour. "Il est vrai que c'était un long conflit, dur et inhumain, une guerre qui a fait éclore les actes les héroïques et les plus admirables, mais qu'elle était aussi, hélas, le théâtre des pires abjections" conclut Gabriel OELSCHLAEGER.



Au retentissement de la sonnerie aux morts, il a déposé une gerbe en l'honneur de ceux qui sont morts pour la France. Et après la Marseillaise chantée par toutes les personnes présentes, c'est autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité que l'on s'est retrouvé à la salle polyvalente, à l'issue de la cérémonie.

MARCHE AUX PUCES

192 exposants au grand déballage

C'était jour de puces et de brocante dimanche dernier à Schwenheim. L'entente des anciens sapeurs-pompiers et des donneurs de sang y organisait son 19e grand marché.

De bonne heure, les premiers exposants venus de près ou de loin - ils étaient très exactement 192 pour 1925 mètres de stands - s'apprêtaient à prendre leurs quartiers tout au long de l'artère principale du village.



A peine installés, les chineurs, surtout des brocanteurs lève-tôt, se pressaient autour des stands, guettant l'objet rare et allant parfois même fouiner dans les cartons et emballages non encore déballés.

Année après année, ces marchés aux puces se suivent et se ressemblent. Mais chacun a le goût d'y apporter son "petit bonus" qui donne envie aux chineurs les plus fervents de se déplacer comme ce couple de strasbourgeois : "Nous faisons régulièrement le tour des brocantes et découvrons aujourd'hui celle de Schwenheim.

Tout s'y est vendu, tout pouvait y être acheté. Des professionnels aux amateurs, tous proposaient leurs petites et grandes merveilles. De l'ancien au moderne, des outils d'hier (même rouillés) et d'aujourd'hui, des pendules, montres et bijoux en passant par les lampes, services de table, nappes et radios TSF à l'art de rénover un escalier ou une cuisine : une belle diversité était au rendez-vous. Il y en avait pour tous les goûts et toutes les bourses, et finalement tout le monde y a trouvé son compte : vendeurs, acheteurs, organisateurs et visiteurs qui ont pu se restaurer à midi avec des grillades-frites ainsi que des tartes flambées en soirée.

"Notre intense travail de bénévoles a été justement récompensé" conclut, avec un sourire de satisfaction, l'un des membres du comité d'organisation.



CLUB de L'AMITIE

Anniversaires et noces de diamant

Avant de se revoir une ultime fois le jeudi 5 juillet prochain pour déguster un jambon à l'os avec frites, salade et dessert, personne n'a voulu manquer à l'appel, récemment, pour la dernière rencontre récréative avant la trêve estivale du club de l'amitié de Schwenheim, et en profiter pour fêter les anniversaires et les noces de diamant.

En effet, près d'une trentaine de membres de l'association s'étaient déplacés à la salle polyvalente. Au fur et à mesure des arrivés, l'ambiance s'est révélée de plus en plus festive, les conversations, anecdotes et rires y allant bon train. Gabriel Oelschlaeger est parvenu, non sans mal, à obtenir quelques minutes d'un calme tout relatif, afin de souhaiter un excellent moment de convivialité aux participants avant que ne démarrent les jeux de société. Ont fêté leur anniversaire : Raymonde Rolling, Dominique Fux, Thérèse Schatz, Marie-Madeleine Eberhardt, Albert Engel et Raymond Muller. Ont été à l'honneur pour leurs noces de diamant : Marie-Madeleine et Robert Eberhardt et Marinette et Bernard Schall.



La galette des rois



La réunion mensuelle du club de l'amitié avait une saveur particulière. D'une part ce fut l'échange des vœux pour cette nouvelle année et d'autre part la fête de l'Épiphanie.

Après les traditionnels jeux de société et les parties de belote âprement disputées, les membres ont dégusté les galettes des rois accompagnées d'un verre de vin ou d'une tasse de café. Et c'est non sans fierté que les deux Monique, Dominique et Lucien ont été couronnés, dans la joie et la bonne humeur.

F.C.SCHWENHEIM

Pendant la trêve, on marche

Le vaste massif des Vosges du Nord offre d'innombrables sentiers aux amoureux de la nature en quête de marche et d'espace. Rien de plus vivifiant, rien de plus pur qu'une belle randonnée pédestre.

Les footballeurs du président Gabriel Oelschlaeger de Schwenheim ne s'y sont pas trompés en se donnant récemment rendez-vous près du chalet du Mont-Saint-Michel. Les trois chefs de course Bernard, Albert et André ont proposé cette fois-ci un petit tour autour de Saint-Jean-Saverne.



Au départ de la Croix du Langenthal, le groupe, fort d'une cinquantaine de participants, a d'abord entamé la descente vers le refuge de la Pépinière (avec un petit arrêt) pour remonter ensuite vers la Rothlach et retour au parking en passant par les Stampfloecher. La météo s'étant montrée pour une fois clémente (pas de pluie) l'optimisme était de rigueur parmi les vaillants marcheurs. Tout ce petit monde, et même plus puisqu'on en a décompté une centaine de personnes sur le coup de 13 h, a pu reprendre des forces et se restaurer à la salle polyvalente. Celle-ci s'est rapidement remplie de l'intense brouhaha des conversations qui ont cependant cessé, comme par enchantement, lorsque la soupe aux pois avec saucisses et knacks a été servie.

C'est dans une ambiance de franche camaraderie que l'on s'est quitté, tard dans la soirée, en se donnant déjà rendez-vous pour l'année prochaine.

Le déjeuner harengs marinés toujours très prisé

La formule harengs marinés à l'alsacienne avec pommes de terre en robe des champs est en vogue et attire de plus en plus de monde lors des déjeuners organisés par les associations.

Et ce n'est pas Gabriel Oelschlaeger, le président du football-club de Schwenheim, qui dira le contraire. Pour sa dixième édition cette manifestation a connu le franc succès des années précédentes avec pas moins de 150 repas servis.

Tellement délicieux et succulents ces filets que les serveuses et serveurs (les jeunes de l'équipe fanion et leur copines) ont été obligés de faire un deuxième tour de table. Les quelques convives n'ayant pas opté pour le menu initial, se sont contentés d'une escalope à la crème avec pommes de terre rissolées, non moins délicieuses.

L'apparition des deux chefs de cuisine a déclenché une salve d'applaudissements auxquels ils ont tenu à associer les bénévoles du club qui les ont aidés dans la préparation : 40 kg de harengs, 10 kg d'escalopes, 75 kg de pommes de terre, mais également ceux qui ont effectué le service en salle et au bar. Une manifestation désormais bien rodée et réussie qu'il ne faudra, en aucun cas, laisser tomber en désuétude, bon nombre de convives s'avouant vaincus devant la "formule à volonté" du repas proposé, et chacun a déjà pu si dire : "A la prochaine"



Fête de la musique : Une belle soirée musicale



Au fur et à mesure de la soirée, les spectateurs ont pris place autour des tables installées par les bénévoles sous les tonnelles, afin de profiter de la musique. Dès le début, les visiteurs ont pu apprécier les airs des groupes présents qui se sont surtout aventurés dans le pop/rock, en faisant à chaque fois l'unanimité au sein du public.

La fête a débuté avec le Groupe « SHEERDOOR » pour quelques morceaux en acoustique et électrique suivi par le groupe de rock local, les « SIXTY SEVEN ». Un troisième groupe a poursuivi la fête ; « ATLANTIS » pour le plus grand bonheur des spectateurs.

La fête de la musique, édition 2018, s'est avérée être une nouvelle fois encore, un franc succès. En effet, organisée désormais traditionnellement le vendredi précédent le jour officiel (21/06) par le football club de Schwenheim et en partenariat avec l'association SHEERAZIK (association musicale de notre village), cette superbe soirée a rassemblé près de 400 personnes. Aussi, des plus petits dans leurs poussettes aux plus grands, en passant par la jeunesse et les adolescents, toutes les tranches d'âge y étaient représentées.



Musique et gastronomie faisant bon ménage, les fours à tartes flambées et les grilles des barbecues ont bien chauffé, alimentés qu'ils étaient par les jeunes joueurs du football club local. Sous les ordres du chef Rémy, Pierre, Jérémy, Mathias, Alexandre et leurs copains et copines se sont fort bien acquittés de leur tâche, à la satisfaction générale.

Pour toutes les personnes présentes, cette fête de la musique, qui s'est prolongée tard dans la nuit, aura à nouveau fait l'unanimité et été une franche réussite.



Un grand merci également à Stéphane JACKY pour la qualité de la sonorisation de l'évènement et son grand professionnalisme.

ASSOCIATION « A PETITS PAS... »



L'année 2017 est passé tellement vite que déjà Noël a pointé son nez ! L'occasion pour toutes les familles venant à la " récré des enfants " de prendre un verre de l'amitié et de partager de petites douceurs avant l'entrée en 2018 ! Moments propices aussi pour faire la connaissance de trois nouveaux bébés arrivés en cette fin d'année dans notre commune, bienvenue à eux !



OIKA OIKA

Réflexion, chance, rapidité et dextérité, tout était réuni pour passer un bel après-midi. Elodie Geiss est venue nous faire participer et découvrir de nouveaux jeux de société avec Oika Oika. Fou rire et nouveau défi était de la partie ! Un bon moment de complicité entre parents, enfants et amis.

Cavalcade

Notre beau village a assisté à un drôle de défilé le 23 février dernier ! Un grand nombre d'enfants et de parents ont revêtu leur plus beau déguisement pour la cavalcade de Schwenheim ! Encore une fois les habitants ont répondu présent et une belle récolte de bonbons, gâteaux et chocolat a pu être distribuée à tous les participants. L'après-midi c'est terminé dans une ambiance carnavalesque à la salle des fêtes du village ! Merci à vous pour votre belle participation !



De belles affaires étaient à faire !!!

L'association « A Petits Pas... » Organisait à nouveau sa bourse aux vêtements le 17 mars dernier. Encore une fois les férus de bonnes affaires on put faire, à petit prix, de belles acquisitions rendez-vous le 13 octobre 2018 pour une nouvelle édition !

En hiver, il fait froid, il pleut, il neige...mais à la " récré des enfants " on ne s'ennuie jamais, bricolages et jeux nous occupent. Et parfois, on organise même des sorties à Planet Spoon à Wasselonne histoire de se défouler un peu !



Dès que le soleil réapparaît, on en profite pour faire des balades découvertes sur notre belle commune. C'est quand même chouette le printemps non ??



Journée citoyenne

L'association « A Petits Pas... » a également pris part à la journée citoyenne de notre commune organisée en avril dernier. A son échelle et souhaitant participer à sa manière, toujours au bénéfice des enfants, la “récré des enfants“ a exceptionnellement ouvert ces portes ce jour-là afin d'occuper les petits chérubins des bénévoles par des jeux et activités de bricolages... Merci à tous pour avoir participé à l'embellissement de notre commune !

A la rencontre de notre chèvrerie...

Eh oui pour ceux qui ne le savent pas encore notre belle commune compte aussi une chèvrerie et notre élèveuse préférée Sandrine a eu la gentillesse de nous accueillir pour visiter son exploitation et donner quelques câlins et caresses à ses adorables chèvres.

La “récré des enfants“ a donc pu assister à la traite d'une bête et au nourrissage du troupeau ; le tout s'achevant avec une dégustation de lait frais et de fromage fermier...un vrai délice



!!! si vous n'avez pas encore goûté, n'hésitez pas à leur rendre visite, une vraie merveille pour les papilles...

Automne, hiver, printemps, été ...l'année scolaire défile et l'école se termine déjà bientôt... A cette occasion la “récré des enfants“ organise, comme chaque année maintenant, sa fête des enfants pour célébrer l'arrivée des vacances, le jeudi 05 juillet 2018 à partir de 16h. Jeux et moments de partage seront au rendez-vous !

Bonnes vacances à tous !



*Association Patriotique
Valeurs de la République - Alsace/Moselle
PRO-PATRIA*

L'association Valeurs de la République remercie tous les participants qui ont œuvrés pour la pleine réussite du concert « Alsace-Moselle » le 8 Juin 2019, en particulier le travail des jeunes de Chorale des Enfants avec M. José Capinha et Melody ainsi que la prestation remarquable de la Chorale Sainte Cécile avec Mme Annette Kienlen et l'organiste Patrick Meyer. Nous avons adressé une lettre de félicitations aux autres choristes et intervenants, en particulier nos chaleureux compliments à la mezzo-soprano Barbara Gries et à monsieur Dominique Gries à qui nous avons demandé d'agrèger les élèves et les Mosellan(ne)s pour former les « C(h)oeurs de l'Alsace-Moselle ». Mention particulière à la cornemuse Michel Oberlé, au « tambour-major » Ryan Pohley, à la chorale des enfants avec Melody et José Capinha, sans oublier la trompette de Cavalerie Patrick Kautzmann, les Cors de Chasse et la Fanfare de Guy Nicolas.



Après la visite de l'Assemblée Nationale ou du sénat, ce concert est prévu pour être redonné à Paris sous réserve de l'accord du Général des Invalides et du Général du Musée de l'Armée le 29 Juin 2019, dans les mêmes conditions et avec une trame semblable. Préalablement, une répétition a été fixée provisoirement au 1er Juin 2019, à l'église Saint André de l'Institut de Cernay.



Au total, 299,81€ ont été collectés lors de cette soirée. Ils seront reversés à « Metz-Solidarité » pour les blessés en opérations et à « l'Alsace contre le Cancer ». Encore merci aux généreux donateurs.

A l'issue, un hommage a été rendu à « Ceux d'Indochine » dans le cadre de la Journée Nationale avec la lecture du message de la secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Avec la trompette de cavalerie, le Maréchal des Logis Patrick Kautzmann, Emmy, Jessy, Justine, Lisa, Mathilde, Bastien et Louis, âgés de 7 ans à 11 ans, ont entonnés la Marseillaise



Avec le maire de la commune, nous ne regrettons que notre appel aux collégiens, lycéens et conscrits de la commune pour s'associer au projet d'ensemble « Paris 2019 » est resté « lettre morte ».

Nous saluons cependant toutes celles et ceux de la commune, et ils sont nombreux, que nous retrouverons l'année prochaine à Paris, soit au Sénat, soit à l'Assemblée Nationale et aux Invalides avant de remonter les Champs Elysées au son de la Fanfare pour raviver la Flamme sur la Tombe du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe.



Colonel ® Norbert Zorn
Valeurs de la République





Consultation Citoyenne



Valeurs de la République

Commune de Schwenheim

Avec les Consultations citoyennes, des espaces de débat public et de réflexion sont ouverts à tous ceux qui souhaitent se faire entendre sur l'Europe, exprimer leurs attentes ou faire des propositions sur l'avenir de l'Europe. Ni conférence, ni cours, ni meeting, ni séance d'information, une consultation citoyenne doit permettre à tous de s'exprimer, de débattre, de partager des idées.

Dans son projet d'ensemble 2019-2020 « le Parlementarisme de Guerre », l'association « Valeurs de la République » et la commune de Schwenheim ont donné suite à la demande de la commission européenne pour participer au débat citoyen sur l'Europe. En corrélation avec le sujet « le Parlement et la Guerre », en accord avec le maire de Schwenheim, le correspondant défense et référent défense pour le Délégué Militaire Départemental du Bas-Rhin, le thème choisi prolonge le discours du Président de la République de la Sorbonne sur « l'Europe de la Défense » et, en particulier, « la Force d'Intervention Européenne » voulue par le chef de l'Etat, eu égard aux conflits latents aux portes de l'Europe, au Sud comme à l'Est.

Les sujets de discussion resteront simples et accessibles à tout citoyen. Il sera mis en exergue le rôle dans la défense européenne du tandem Franco-Allemand, du traité de l'Élysée à aujourd'hui, avec ses réussites et ses échecs. La soirée se déroulera en trois parties bien distinctes

- Une approche des enjeux d'une force d'intervention à l'échelle européenne (0h45- 1 heure) – les chefs de chaque groupe/animateur présentent brièvement leur groupe de participation citoyenne
- Une discussion « citoyenne » avec environ 15/20 participants autour d'un animateur sur un sujet (il est prévu 5 à 6 groupes, durée 1 heure à 1h15)
- Une restitution avec des propositions « citoyennes » par groupe (10 minutes). Total environ 1 heure

Nous avons invité Monsieur le Sénateur Claude Kern et Monsieur le Député Patrick Hetzel qui ont déjà donné leur accord pour être présent. Madame la Députée Européenne Anne Sander, si elle est disponible a signifié son intérêt. D'autres animateurs, eu égard à leur expérience « terrain » ont été contactés.

Pour des raisons d'organisation, veuillez impérativement aimablement vous inscrire à la mairie, dès que possible, au plus tard pour le 1^{er} Octobre 2019.

- Date de la réunion **Vendredi 19 Octobre 2018**. 17h00 début de la réunion – fin de la réunion prévue entre 20h00 et 21h00. Lieu : salle polyvalente de Schwenheim. Le « verre de l'amitié et de l'Europe » est offert à l'issue des débats.

A l'issue, les discussions peuvent se poursuivre au « Restaurant aux Deux Clés » ou bien à « l'Aigle d'Or ». Il n'est pas évident que ces derniers résultats puissent être communiqués à l'organisme en charge de la consultation citoyenne. Citoyen, vous avez un avis à donner sur le sujet – participer, argumenter et communiquer. A l'approche des Européennes, hors du débat électoral, cette consultation citoyenne est une occasion unique pour donner votre avis, sur le sujet de l'Europe et en particulier de la Défense, une fonction « régaliennne par essence » qui est de nature à engager l'avenir des Institutions Européennes. Comptant sur votre participation.

Colonel * Norbert Zorn
Valeurs de la République

Monsieur Gabriel Oelschlaeger
Maire de Schwenheim

ASLS

MARCHE DE NOEL : Marché des douceurs de Noël et intense moment musical

C'est sur la place de la mairie, avec en toile de fond l'église Saints-Vincent-et-Anastase, que l'association Sports et Loisirs ainsi que la municipalité de Schwenheim avaient installé les chalets et stands pour le désormais traditionnel marché de Noël.

En arrivant aux abords de l'église, déjà de douces mélodies rappelaient les Noëls d'antan. Et sur les étals des chalets et des stands, les visiteurs avaient l'embarras du choix : sujets de Noël en bois, oursons, petits coeurs, broderies, parures

de table en tout genre côtoyaient fois gras, miel, jus de pomme et confiture au safran. Sans oublier la petite restauration : vin et chocolat chaud, knacks et autres boissons. Des animations aussi se tenaient tout autour du marché, avec la visite du Père Noël et la marche aux lampions avec les enfants. Au vu des réactions des personnes rencontrées, celles-ci ont ravi petits et grands.



D'une pierre, deux coups : un peu plus tard, vers 15 h, se tenait à l'église le concert de Noël. Les fidèles étaient nombreux à apprécier les chants proposés par les deux chorales : l'une des enfants du village et l'autre de l'association Coeurs à Choeur. Sous la baguette des deux chefs Mélodie et Fabien, elles se sont aventuré sur les chemins de Noël, emmenant le public à travers les siècles, les régions et les pays. De "L'oiseau et l'enfant" à "Petit garçon" en passant par "En chantant" interprétés par la chorale des enfants, "Oh Happy Day", "Amazing Grace" et This Little Light of Mine" par celle Coeurs à Choeur, le public, en donnant de la voix, a approuvé les séquences en commun. De longs et chaleureux applaudissements ont témoigné de la satisfaction des spectateurs venus se plonger, en avant-première, dans l'ambiance de Noël.



TELETHON : Pour la bonne cause

L'association sports et loisirs de Schwenheim, conjointement avec celle du foyer de Furchhausen a, cette année encore, participé au 31e Téléthon en faveur de la recherche contre les maladies génétiques rares.

Cette édition ne restera cependant pas gravée dans les mémoires quant à sa participation.



Vu le temps pluvio-neigeux, le froid, et pour permettre aux généreux donateurs d'être plus à l'aise et au chaud, les organisateurs avaient transféré leur lieu d'accueil habituel - la cour de l'ancienne école maternelle - à la salle de réception de la mairie. Tout au long de l'après-midi et jusqu'en soirée, les habitants des deux communes ont versé leurs dons dans l'urne de la collecte. Ils ont pu déguster, à loisir, vin chaud, beignets, mannes, bière et knacks préparés par les bénévoles de l'association schewinéroise. Toujours est-il que le résultat final est encore en baisse : 885,00 € intégralement versés à l'AFM Téléthon. Le record de 2004 de 2395,50 € tient toujours bon et n'est pas près d'être battu.

CONSEIL DE FABRIQUE



La dernière messe de l'année a eu lieu samedi dernier en l'église Saints-Vincent-et-Anastase de Schwenheim. Cette cérémonie a été célébrée par le prêtre Gérard Meyer, assisté des pères Claude Drui, Michel Mukendi et du diacre Wilfred Agiyga.

Le chant d'entrée de la chorale "Il est né le divin enfant" fut repris en chœur par l'assemblée. Puis, dans son homélie, le chargé d'âmes a transmis aux paroissiens l'importance de la sainte famille qui dispense l'humilité, l'obéissance, la patience, le respect, le courage. Après les remerciements pour les bienfaits accordés durant cette année écoulée, il a souhaité que 2018 soit une année de partage et de soutien.

Après le dernier chant interprété par la chorale "Es ist ein Rose entsprungen", le père Drui invita l'assemblée à partager un verre de vin chaud préparé par Aurélie Heim, nouveau membre du conseil de fabrique ou un chocolat chaud ramené par Elisabeth Muller, le tout agrémenté par de délicieux bredele confectionnés par les bénévoles.

Ce fut un moment de joie et de convivialité autour de la crèche illuminée.

REPAS DES AINES

Une ambiance chaleureuse et conviviale régnait le dimanche 25 mars à la salle polyvalente de Schwenheim. Environ 90 personnes de 65 ans et plus y étaient à l'honneur pour la traditionnelle fête de printemps organisée par la municipalité.

C'est un moment privilégié pour les aînés que de se retrouver et de faire un petit brin de causette avec les personnes que l'on n'a pas souvent l'occasion de côtoyer durant l'année. Et les mamies et papys sont arrivés bien avant l'heure au lieu de rendez-vous, seuls ou en groupe, pour prendre place autour des tables décorées par l'équipe municipale.

Saluant d'entrée Mme Michèle Eschlimann, vice-présidente du Conseil Départemental, M. Thierry Carbiener, conseiller départemental et les pères Claude, Gérard et Michel, le maire Gabriel Oelschlaeger leur a adressé de chaleureuses paroles de bienvenue.

Une petite pensée est revenue à ceux qui n'ont pu venir et à ceux qui nous ont quittés au cours de l'année passée : Mmes Joséphine Troesch, Anne Meckes, Adrienne Fritsch, Thérèse Meyer et Marie-Louise Engel, MM. Charles Caspar, Marc Criqui, Gérard Schalck et J.Claude Bottenmuller. Et de saluer les doyens d'âge Liliane Ott, Bernard Schall Robert Eberhart ici présents, ainsi que les nouveaux jeunes aînés : Mmes Marie-Odile Jaeger, Anne-Marie Oelschlaeger, Brigitte Pfister, Solange Propeck, Régine Reinhardt, MM. J.Claude Geiss, J.Paul Herth et J.Marie Schlafflang.

S'en sont suivis une copieuse bouchée à la reine et sa garniture, fromage, dessert et café, préparés par l'équipe de « l'AIGLE D'OR », le service étant assuré par les conseillers municipaux et leurs conjoints. L'après-midi avait été agrémenté par les chants de la chorale des enfants, de la musique d'ambiance et par le talent du chanteur bénévole Loïc, accompagné pour quelques chansons par Rachel.

Comblées par la bonne ambiance de la journée, les convives, satisfaits de la manifestation organisée à leur intention, ne se sont séparées qu'en début de soirée.



ETAT CIVIL 2018

NAISSANCES :

- SPEICH Hugo né le 29 mars 2018 à Saverne

DÉCÈS :

- Mr BOTTENMULLER Jean-Claude, le 09 janvier 2018 à Schwenheim
- Mme ENGEL née TROESCH Marie-Louise le 16 février 2018 à Marlenheim
- Mme JAEGER née ENGEL Jeanne, le 22 mars 2018 à Marlenheim
- Mr PECHEUR Gérard, le 19 avril 2018 à Schwenheim

A NOS AÎNÉS NOUS SOUHAITONS UN BON ANNIVERSAIRE

JUILLET

| | |
|---|--------------|
| Madame EBERHART Rose née GEORGER | 92 ans le 03 |
| Monsieur EBERHARDT Robert | 84 ans le 04 |
| Monsieur EICHERT Gérard | 82 ans le 03 |
| Monsieur JUNG Bernard | 82 ans le 06 |
| Madame PIERRON Irène née SEEMANN | 81 ans le 29 |
| Monsieur KASTLER André | 80 ans le 29 |
| Monsieur KERN Fernand | 77 ans le 12 |
| Madame REINER Marie-Anne née LARCHE | 76 ans le 15 |
| Madame GILLIG Marie-Thérèse née LIENHARDT | 76 ans le 23 |
| Monsieur OELSCHLAEGER Gabriel | 71 ans le 04 |
| Monsieur JAEGER André | 70 ans le 31 |

AOUT

| | |
|--|--------------|
| Madame BERNHARDT Christiane née VELTEN | 84 ans le 06 |
| Madame SCHALL Marie-Antoinette née RUNTZ | 83 ans le 07 |
| Madame JUNG Jacqueline née HENRION | 82 ans le 16 |
| Monsieur REINER Bernard | 79 ans le 23 |
| Madame WILT Suzanne née JAEGER | 77 ans le 28 |
| Madame TROESCH Hélène née TRIMBUR | 76 ans le 28 |
| Madame WEISS Alice née ADAM | 75 ans le 27 |
| Monsieur SCHMITT Richard | 70 ans le 08 |

SEPTEMBRE

| | |
|--------------------------------------|--------------|
| Madame KASTLER Monique née DURELICQ | 77 ans le 25 |
| Monsieur ROLLING Bernard | 74 ans le 03 |
| Madame FISCHER José née SCHALCK | 74 ans le 30 |
| Madame GILABERT Florence née TROESCH | 71 ans le 10 |

OCTOBRE

| | |
|---|---------------|
| Monsieur WENDLING Marcel | 89 ans le 28 |
| Monsieur SCHERRER Albert | 87 ans le 1er |
| Madame HELL Marthe née BOHNERT | 83 ans le 13 |
| Monsieur TROESCH Eugène | 81 ans le 11 |
| Monsieur DISS Michel | 74 ans le 10 |
| Madame HATZENBERGER Marie-Jeanne née HENG | 73 ans le 07 |

NOVEMBRE

| | |
|--|--------------|
| Monsieur FRITSCH Arthur | 93 ans le 05 |
| Madame SCHNEIDER Augusta née BARTHELME | 91 ans le 15 |
| Madame TROESCH Jacqueline née BISSINGER | 86 ans le 25 |
| Monsieur FRITSCH Hubert | 84 ans le 19 |
| Madame EICHERT Yvette née KRANTZ | 82 ans le 22 |
| Madame NONNENMACHER Monique née LANGENFELD | 77 ans le 29 |
| Monsieur BARTHELME Roger | 70 ans le 03 |

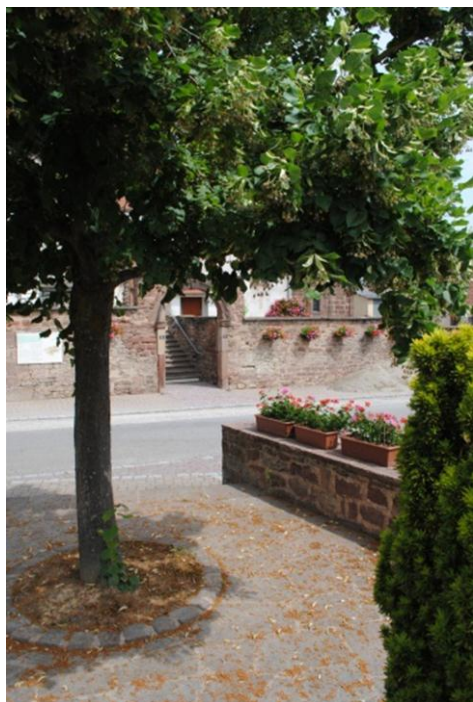
DECEMBRE

| | |
|-------------------------------------|---------------------------|
| Madame JUNG Irène née WERLE | 91 ans le 24 |
| Madame HENG Irène | 86 ans le 21 |
| Madame JUNG Elise née LENDER | 82 ans le 25 |
| Madame ADAM Nicole née BECKER | 81 ans le 06 |
| Madame CASPAR Madeleine née TROESCH | 78 ans le 06 |
| Monsieur STOFFEL Joseph | 77 ans le 05 |
| Monsieur WILT Robert | 77 ans le 13 |
| Monsieur FISCHER Claude | 75 ans le 1 ^{er} |
| Monsieur HATZENBERGER André | 73 ans le 12 |
| Monsieur TROESCH Paul | 72 ans le 19 |

Moment de détente – Blagues Alsaciennes

Pourquoi est-ce que les Alsaciens utilisent du matériel d'équitation à la piscine ?

Réponse : parce qu'ils viennent avec un poney de bain, pardi !!



NUMEROS UTILES

LES URGENCES :

| | | |
|--|----------------|---------|
| POMPIERS | 18 ou 112 | |
| GENDARMERIE SAVERNE | 03 88 91 19 12 | |
| SAMU | 15 | |
| SMUR | 03 88 71 66 33 | |
| CENTRE HOSPITALIER – SAVERNE | 03 88 71 67 67 | |
| CENTRE ANTI-POISON | 03 88 37 37 37 | |
| CENTRE ANTI-RABIQUE | 03 88 27 70 27 | |
| SOS MAINS | 03 88 35 45 00 | |
| SOS MAINS – CTO ILLKIRCH | 03 88 67 44 01 | |
| SOS MAINS – CLINIQUE DE L'ORANGERIE | 03 88 56 73 00 | |
| URGENCES MAINS – HOSPICES CIVILS | 03 88 16 13 10 | |
| INFO SIDA SERVICE | 08 00 84 08 00 | gratuit |
| DROGUE INFO SERVICE | 08 00 23 13 13 | gratuit |
| ENFANCE MALTRAITEE | 08 00 05 41 41 | gratuit |
| ALCOOLIQUE ANONYME | 03 88 32 79 38 | |
| Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) | 03 88 91 21 68 | |
| Electricité de Strasbourg – Agence de Molsheim URGENCE | 03 88 18 74 00 | |
| Centre de Soins : Couvent de Reinacker | 03 88 03 23 28 | |
| Centre de Soins : Couvent de Thal-Marmoutier | 03 88 91 65 45 | |
| Cabinet d'infirmières : Annie SIGRIST – Marmoutier | 03 88 71 43 16 | |



ADMINISTRATIONS :

| | |
|--|----------------|
| MAIRIE de Schwenheim | 03 88 70 20 48 |
| <i>Monsieur le Maire OELSCHLAEGER Gabriel</i> | |
| <i>Adjoints : LERCH Joseph ; CAPINHA José ; REINHARDT Régine</i> | |
| Salle polyvalente Schwenheim | 03 88 70 27 93 |
| Presbytère Marmoutier | 03 88 70 61 42 |
| Communauté de Communes du Pays de Saverne | 03 88 71 12 29 |
| Assistance Sociale – Marmoutier | 03 69 33 20 35 |
| Caisse d'Allocations Familiales | 08 10 25 67 10 |
| Caisse Primaire d'Assurance Maladie | 3646 |
| Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse | 3960 |
| CICAS (retraite complémentaire) Saverne | 08 20 20 01 89 |
| Mutualité Sociale Agricole | 08 99 66 01 52 |
| Sous-Préfecture de Saverne | 03 88 71 72 00 |
| Trésorerie de Saverne | 03 88 03 12 50 |
| Centre des Impôts de Saverne | 03 88 03 12 50 |
| Maison du Conseil Départemental (DDT) | 03 68 33 82 00 |
| Pôle Emploi | 3949 |

LES PERMANENCES

MAIRIE DE SCHWENHEIM

🕒 Le Lundi de 16h à 20h et le Jeudi de 15h à 18h

📍 150 rue Principale

☎ 03.88.70.20.48

@ mairie.schwenheim@wanadoo.fr

COMCOM DU PAYS DE SAVERNE

🕒 Du lundi au jeudi de 08h à 12h et de 13h30 à 17h30
et le vendredi de 08h à 12h et de 13h30 à 16h30

📍 12 rue du Zornhoff 67700 SAVERNE

☎ 03.88.71.12.29

@ contact@cc-saverne.fr / site : www.cc-saverne.fr

Fax : 03.88.71.29.73

MISSION LOCALE (PAIO)

🕒 Tous les mercredis de 9h à 12h

📍 rue du Général Leclerc 67440 MARMOUTIER

DEPUTÉ DU BAS-RHIN : M. Patrick HETZEL

📍 9 rue de la Gare 67700 SAVERNE

☎ 03.88.91.25.88

@ contact@patrick-hetzel.fr

Fax : 03.88.91.34.05

ASSISTANTE SOCIALE : Mme HEIDINGER (Sur rendez-vous) :

☎ 03.69.33.20.35

CRAV ET CICAS

🕒 Tous les jeudis de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

CICAS : 1^{er} lundi du mois de 8h30 à 12h

📍 78 Grand^e Rue Saverne

CENTRE SOCIO CULTUREL DE SAVERNE

📍 3D Rue du Moulin, 67700 Saverne

MAISON DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

📍 1 Route de Maennolsheim 67700 SAVERNE :

☎ 03.68.33.82.00

MSA DU BAS-RHIN

📍 WASSELONNE Hôtel de Ville place du Gal De Gaulle :
SAVERNE Centre Socio-culturel 3d ilot du moulin :

le lundi de 9h à 12h et de 14h00 à 16h30
le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

SOUS-PRÉFECTURE DE SAVERNE

🕒 Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h15 à 16h

Mercredi matin de 8h15 à 12h

📍 3 rue du Tribunal – 67700 SAVERNE

☎ 03.88.71.72.00

CORRESPONDANT LOCAL DES DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

M. Jean-Claude HAMMANN

☎ 03.88.91.87.16

CENTRE DES IMPÔTS SAVERNE : Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
TRÉSORERIE : Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Mercredi et Vendredi de 8h30 à 12h.

📍 11 rue Sainte-Marie BP 80120 - 67703 Saverne Cedex

UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE (UTAMS) SAVERNE

🕒 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

📍 39 rue de Dettwiller 67700 SAVERNE

☎ 03.69.33.20.00

HORAIRES DE BUS SCOLAIRES POUR LA RENTREE de SEPTEMBRE 2018

Ligne scolaire 432

| | | Car maternelles | Car 1 Primaire | Car 2 Primaire |
|------------------------|--------------------|-----------------|----------------|----------------|
| MARMOUTIER | école | 07:40 | 07:40 | - |
| KLEINGOEFT | Centre | - | 07:50 | - |
| SCHWENHEIM | Centre | 07:50 | 08:00 | - |
| LOCHWILLER | place de la mairie | 08:00 | - | 08:00 |
| REUTENBOURG | rue Principale | 08:05 | - | 08:05 |
| MARMOUTIER | Ecole | 08:10 | 08:10 | 08:10 |
| Début des cours | | 08:15 | | |

| | | Car maternelles | Car 1 Primaire | Car 2 Primaire |
|----------------------|--------------------|-----------------|----------------|----------------|
| Fin des cours | | 11:45 | | |
| MARMOUTIER | école | 11:50 | 11:55 | 11:55 |
| SCHWENHEIM | Centre | 12:00 | 12:05 | - |
| KLEINGOEFT | Centre | - | 12:15 | - |
| LOCHWILLER | place de la mairie | 12:10 | - | 12:00 |
| REUTENBOURG | rue Principale | 12:15 | - | 12:05 |
| MARMOUTIER | Ecole | 12:25 | 12:25 | - |

| | | Car maternelles | Car 1 Primaire | Car 2 Primaire |
|------------------------|--------------------|-----------------|----------------|----------------|
| MARMOUTIER | école | 13:00 | 13:00 | - |
| KLEINGOEFT | Centre | - | 13:10 | - |
| SCHWENHEIM | Centre | 13:10 | 13:20 | - |
| LOCHWILLER | place de la mairie | 13:20 | - | 13:20 |
| REUTENBOURG | rue Principale | 13:25 | - | 13:25 |
| MARMOUTIER | Ecole | 13:30 | 13:30 | 13:30 |
| Début des cours | | 13:35 | | |

| | | Car maternelles | Car 1 Primaire | Car 2 Primaire |
|----------------------|--------------------|-----------------|----------------|----------------|
| Fin des cours | | 16:05 | | |
| MARMOUTIER | école | 16:10 | 16:15 | 16:15 |
| SCHWENHEIM | Centre | 16:20 | 16:25 | - |
| KLEINGOEFT | Centre | - | 16:35 | - |
| LOCHWILLER | place de la mairie | 16:30 | - | 16:20 |
| REUTENBOURG | rue Principale | 16:35 | - | 16:25 |
| MARMOUTIER | Ecole | 16:45 | 16:45 | - |



